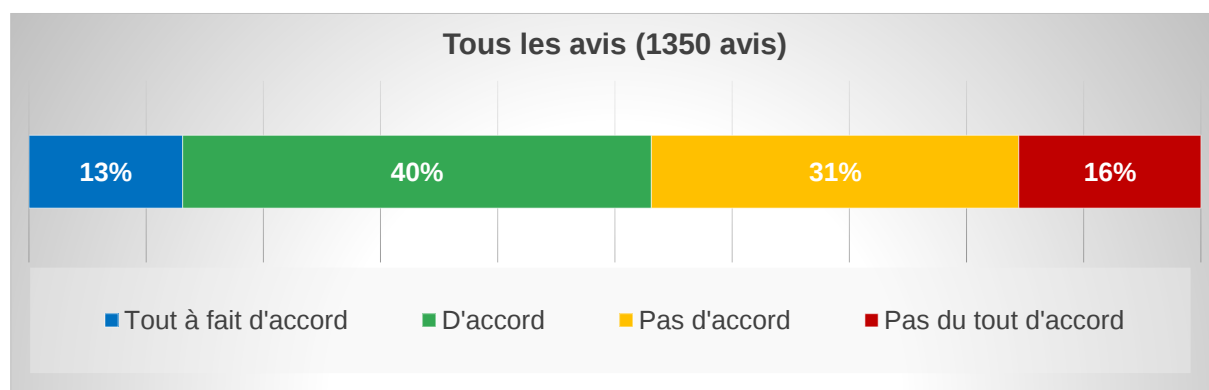


Le renouvellement des contrats

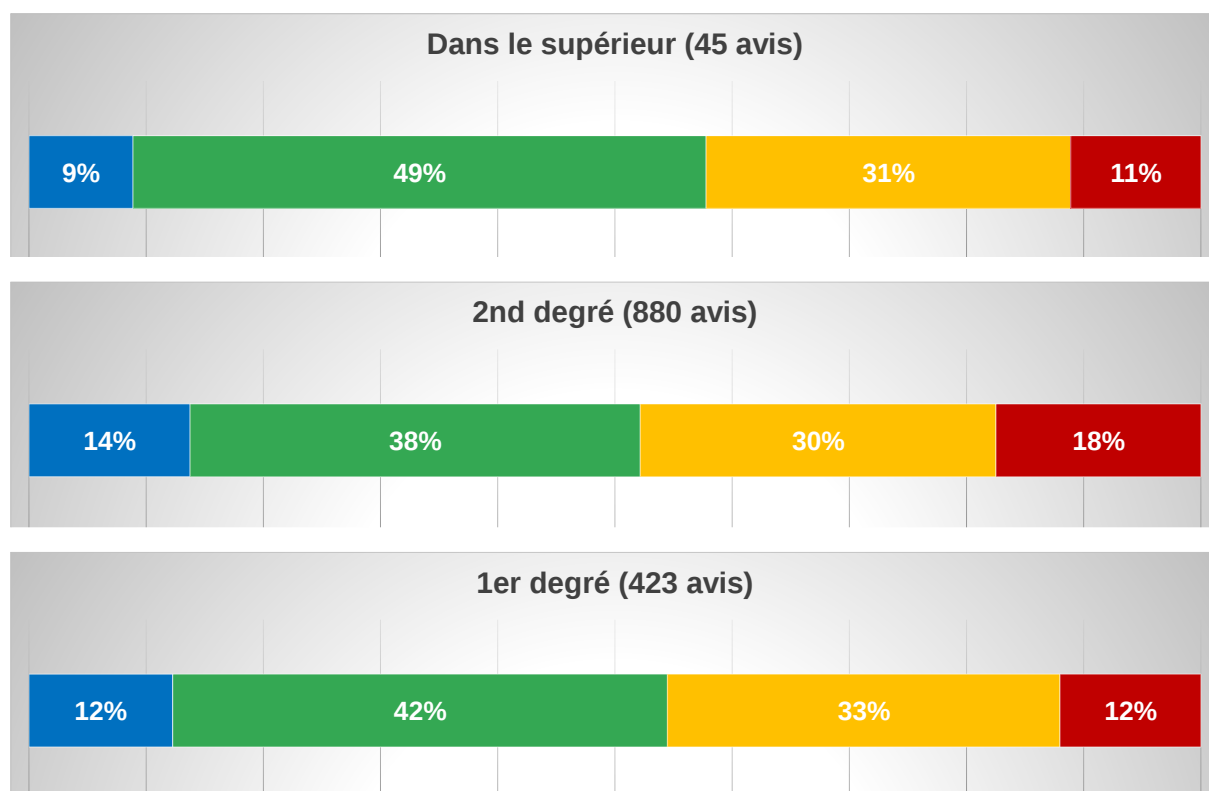
13 – Je suis bien informé-e des démarches à effectuer

1 396 réponses. 46 collègues sont sans avis ou ne sont pas concerné-es.

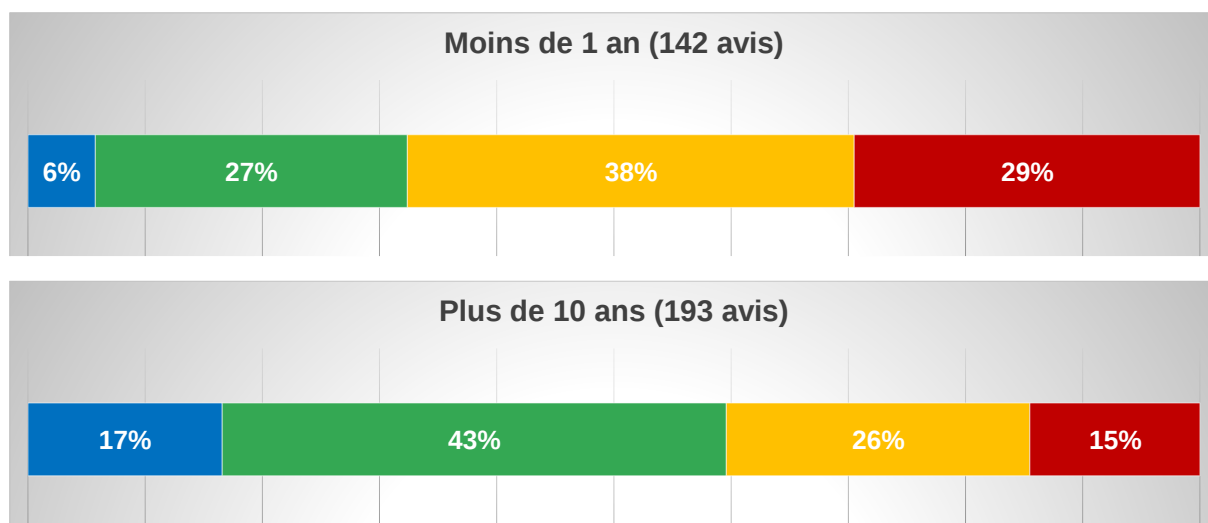


Globalement, c'est-à-dire tous secteurs confondus, un peu plus de la moitié (53 %) des maîtres délégués se considèrent informés dans le cadre du renouvellement de leur contrat. Mais, élément marquant et inquiétant, c'est seulement le cas pour 1/3 des collègues dont c'est la première année dans le métier !

Influence du niveau

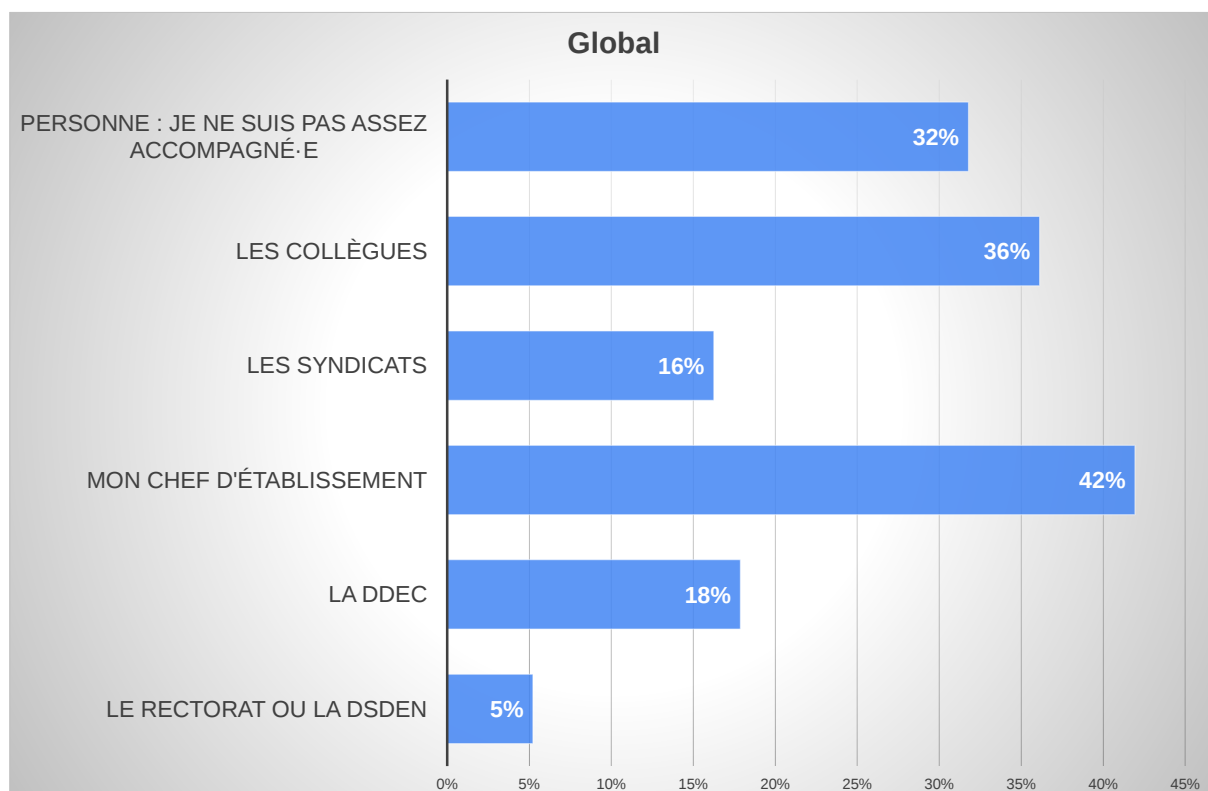


Influence de l'ancienneté

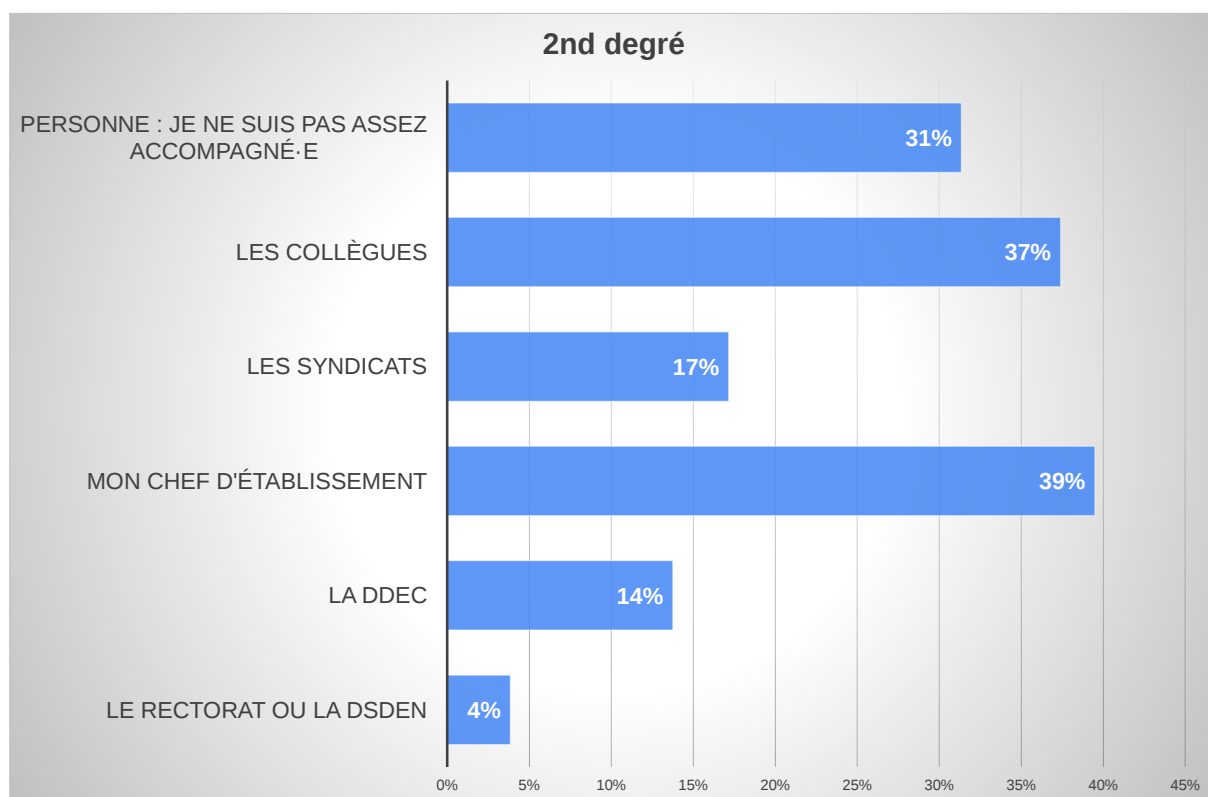
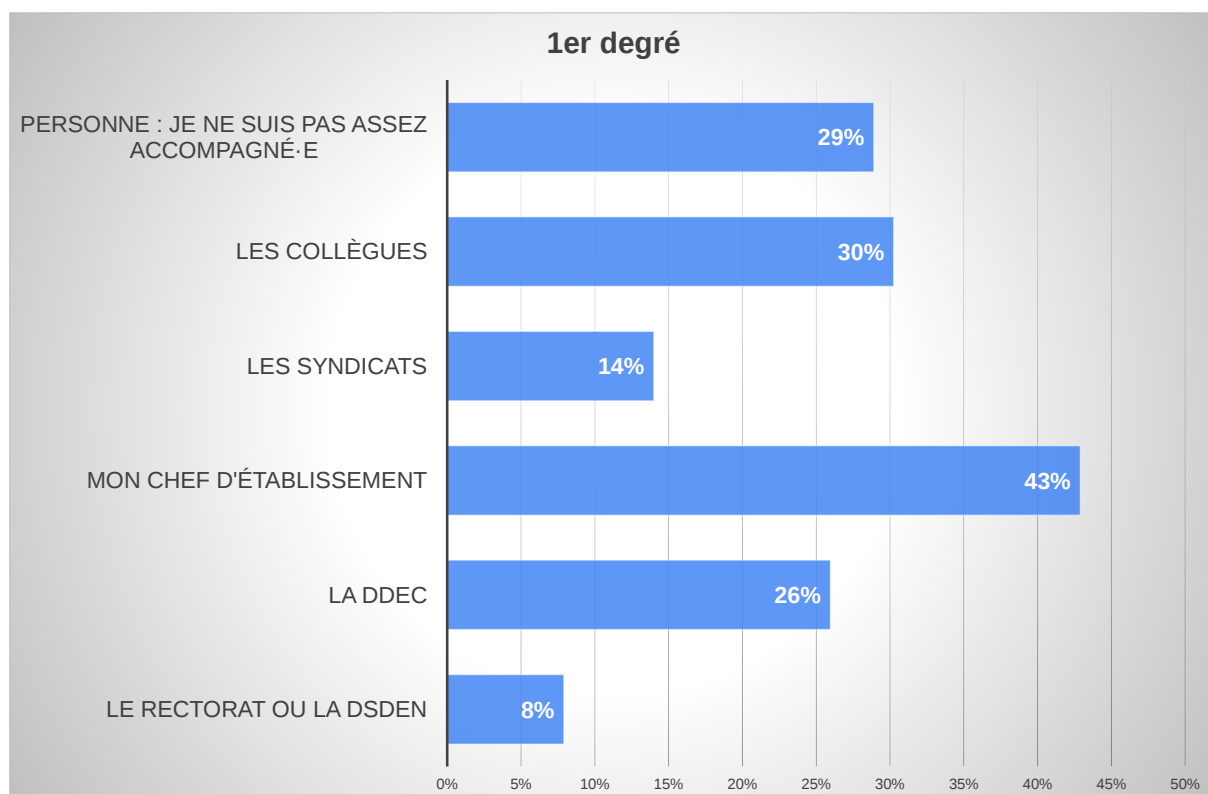


14 – Je suis bien informé-e et accompagné-e dans les démarches, notamment par :

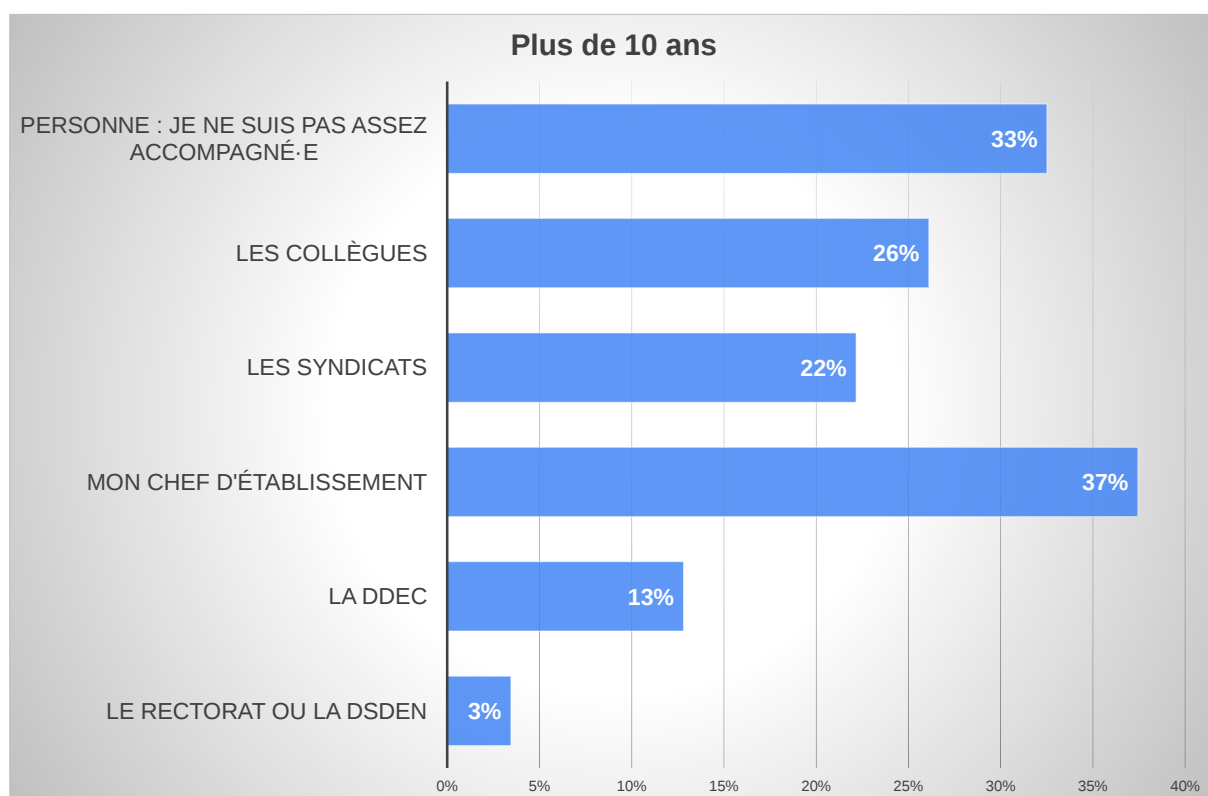
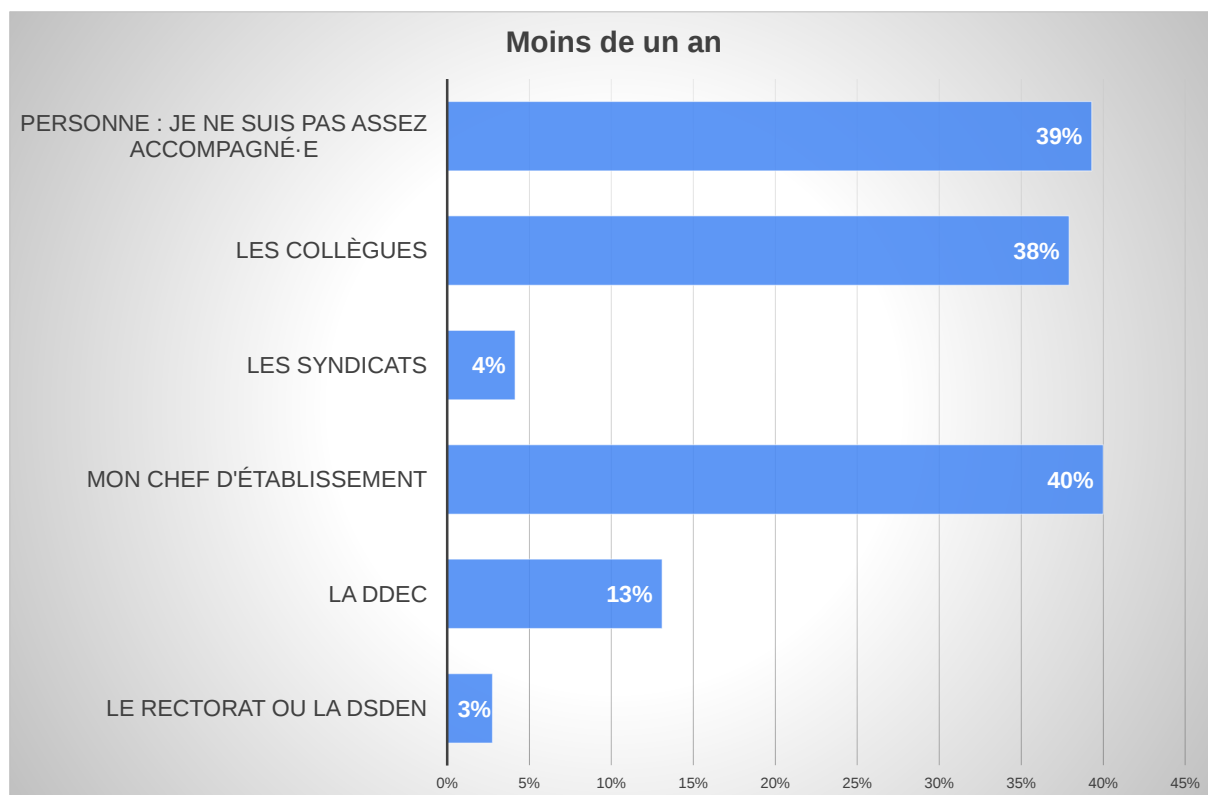
1 359 réponses.



Influence du niveau



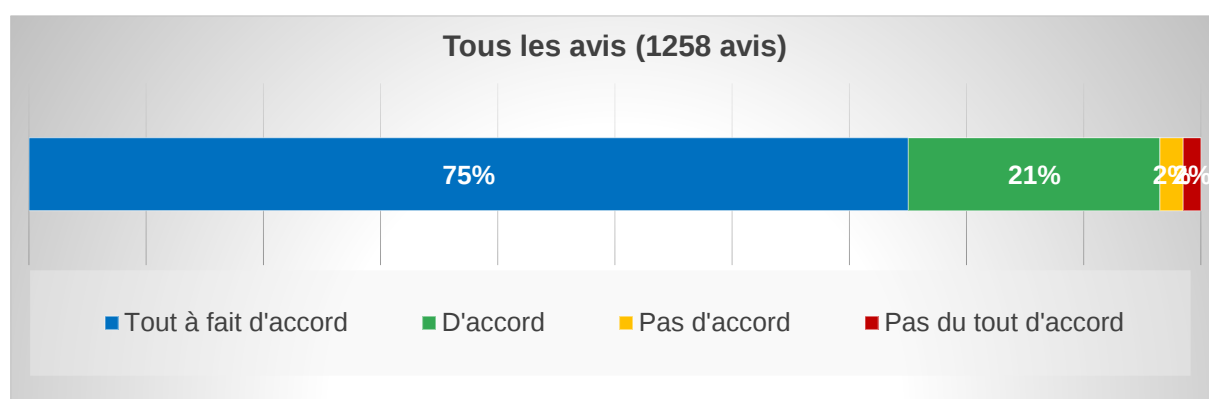
Influence de l'ancienneté



Quand les maîtres délégués se disent informés et accompagnés pour le renouvellement de leur contrat, ce sont majoritairement le ou la Chef-fe d'établissement et leurs collègues qui répondent présent-es. Les syndicats, quant à eux, ne sont pas vraiment perçus comme des partenaires qui les accompagnent dans leurs démarches (moins de 17 %) ; un chiffre qui s'effondre et atteint 4 % pour les maîtres délégués dont c'est la première année dans le métier. Un beau challenge à relever pour les organisations syndicales !

15 – Connaître mon affectation fin août-début septembre m'est insupportable.

1 394 réponses. 136 collègues sont sans avis ou ne sont pas concerné-es.



Ce n'est pas une surprise, et les chiffres parlent d'eux-mêmes ! 96 % des collègues trouvent inadmissible d'être informé-es de leur(s) lieu(x) d'affectation à la dernière minute.

Commentaires libres

Comme une épée de Damoclès !

C'est malheureusement cette incertitude de fin d'année scolaire concernant le renouvellement ou non de leur contrat qui est pesante pour les maîtres délégués, qui ne peuvent se projeter dans l'avenir. Cette situation, source de stress, qui se répète chaque année est lourde de conséquences pour l'organisation de leur vie personnelle (famille, enfants, finances, gestion du quotidien) et de leur vie professionnelle (préparation de cours, préparation de la rentrée...).

Être dans l'expectative tout l'été n'est pas acceptable pour les collègues, qui se demandent pourquoi il faut attendre septembre pour connaître son affectation alors que de nombreux établissements savent bien avant qu'aucun-e titulaire ne sera nommé-e sur le poste qu'ils ou elles occupaient.

Certains se disent « plus chanceux » car le même poste leur est attribué chaque année, faute de titulaires dans la discipline, mais aussi parce que la direction de l'établissement fait « au mieux » pour les informer au plus tôt du maintien de leur contrat pour l'année suivante.

À quand un vrai statut et une reconnaissance de leur expérience ?

Après plusieurs années d'enseignement, les maîtres délégués considèrent qu'ils sont en droit d'obtenir un vrai statut au-delà du CDI, pour mettre fin à cette précarité dans laquelle l'État semble

se complaire de les laisser. Selon eux, l'ancienneté dans la fonction d'enseignant, et les compétences et l'expérience acquises devraient être reconnues et leur permettre d'obtenir un statut qui leur donne une dignité bien méritée. Ils réclament une certification et une titularisation au regard de l'ancienneté pour leur assurer une sécurité professionnelle.